

ACMTS 2017-2018

Plan d'activités annuel

À propos de l'ACMTS

L'ACMTS est un organisme indépendant sans but lucratif dont le mandat est de fournir aux décideurs du système de santé canadien des preuves objectives leur permettant de prendre des décisions éclairées concernant l'efficacité clinique et le rapport cout-efficacité des médicaments, des dispositifs médicaux, des tests diagnostiques, des interventions cliniques et des programmes de services de santé. L'ACMTS réalise son mandat en étant l'un des plus grands producteurs de preuves scientifiques crédibles, de conseils, de recommandations et d'outils qui permettent l'usage approprié des technologies de la santé. L'ACMTS joue aussi un rôle important à titre de coordonnateur, de collaborateur et d'agent de diffusion de preuves d'autres sources au Canada et ailleurs dans le monde. Notre objectif prioritaire et notre principal critère de réussite est l'impact — en promouvant une meilleure santé, une meilleure expérience des patients et de meilleures valeurs.

L'ACMTS rend des comptes à la Conférence des sous-ministres fédéral/provinciaux/territoriaux (FPT) de la santé. Son principal financement provient des contributions des gouvernements FPT du Canada (sauf le Québec).

Déterminer l'orientation

Au début de 2018, l'ACMTS a adopté un nouveau plan stratégique intitulé ***Transformer la gestion des technologies de la santé pour soutenir l'amélioration de la santé, de l'expérience des patients et de la valeur***, qui englobe la période de 2018 à 2021. Ce plan stratégique triennal articule une toute nouvelle direction pour l'ACMTS et nous positionne en tant que joueur clé dans l'amélioration de l'accessibilité, de l'abordabilité et de l'usage approprié des technologies de la santé au Canada. Le plan présente les énoncés de vision et de mission suivants, qui guident les activités de l'organisation.

Vision

Le Canada possède un système de renommée mondiale pour l'évaluation et la gestion des technologies de la santé qui vise à obtenir de meilleurs résultats et une meilleure valeur valeurs pour les Canadiennes et Canadiens.

Mission

L'ACMTS fournit des données scientifiques crédibles et des stratégies de gestion qui permettent l'usage approprié des technologies de la santé.

Pour éclairer l'élaboration de ce plan qui se veut adapté à l'environnement des soins de santé en constante évolution, l'ACMTS a tenu des discussions avec les dirigeants du système de santé, a mené une revue exhaustive de la documentation et une série de groupes de discussion avec ses clients pour

connaître le contexte décisionnel et les besoins évolutifs des provinces et des territoires à qui elle offre ses produits et services.

Par son plan stratégique, l'ACMTS trace la voie à suivre pour tirer profit de ses réussites en tant qu'agence de gestion des technologies de la santé pour devenir une entreprise de gestion des technologies de la santé. Nous proposerons des stratégies qui permettent d'évaluer les technologies de la santé (ETS) tout au long de leur cycle de vie, d'accroître la collaboration et la participation, et de soutenir la mise en œuvre complète.

Pour atteindre ses objectifs stratégiques, l'ACMTS jouera les rôles de leader, d'organisateur et de collaborateur pour déployer les priorités conjointes de ses bailleurs de fonds et de ses partenaires. Nous serons le carrefour central qui coordonne l'établissement des priorités, qui produit des évaluations de manière efficace en partenariat avec d'autres évaluateurs des technologies de la santé et qui promeut l'élaboration de stratégies de gestion efficaces. Nous anticiperons les tendances du système de santé et des technologies et proposerons des initiatives qui influencent l'utilisation des technologies et l'évolution du système de santé.

Initiatives prioritaires pour 2018-2019

Ce plan d'affaires identifie les initiatives prioritaires pour l'exercice financier 2018-2019 — des initiatives qui permettent à l'ACMTS d'atteindre ses trois objectifs stratégiques et les objectifs connexes présentés dans le plan stratégique. Reconnaisant que l'ACMTS relève en fin de compte de la Conférence des sous-ministres, nous demeurerons au fait des priorités évolutives et y répondrons.

Initiative prioritaire 1 : Fournir un portefeuille équilibré de produits et services.

Pour soutenir sa mission, l'ACMTS offre une gamme définie de produits et de services en fonction des besoins et des priorités des clients.

Les objectifs de production pour 2018-2019 sont énumérés dans le tableau 1. Ces objectifs sont conformes aux priorités identifiées par les clients de l'ACMTS et représentent un équilibre entre les attentes des clients et les ressources disponibles à l'ACMTS. Au cours de l'année, nous élaborerons de nouveaux services, dont un d'examen qualitatif rapide, une de demande d'information rapide, des processus pour mener des réévaluations et promouvoir le désinvestissement, et un nouveau processus pour l'examen des thérapies géniques et des médicaments biosimilaires. Une description détaillée des produits et services de l'ACMTS est fournie à la fin de ce document. Étant donné que les priorités évoluent avec le temps, la demande pour les différents produits influencera la production réelle dans les différentes gammes de produits.

Tableau 1 : Capacité de production prévue en 2018-2019

Programme	Produit	Capacité de production prévue
Examen de médicaments et formulation de recommandations sur leur inscription aux listes de médicaments remboursés	Recommandations sur le remboursement de médicaments émises par le Programme commun d'évaluation des médicaments de l'ACMTS	40 à 45
	Recommandations sur le remboursement de médicaments émises par le Programme pancanadien d'évaluation des anticancéreux de l'ACMTS (comprenant de 2 à 4 demandes ne provenant pas de l'industrie)	20 à 25
	Demande de conseils par les autorités de la santé	1 à 4
Gestion des technologies de la santé	Rapports de réponse rapide	300 à 350
	Examens des produits sanguins	1 à 2
	Rapports d'évaluation des technologies de la santé	6 à 12
	Rapports sur l'utilisation optimale	5 à 10
	Analyses environnementales	10 à 15
	Analyses prospectives	15 à 25

Initiative prioritaire 2 : Établir des processus pour permettre un processus décisionnel éclairé tout au long du cycle de vie des technologies

L'ACMTS ira au-delà des évaluations traditionnelles des nouveaux médicaments et technologies à leur point d'adoption pour guider les décisions à toutes les phases du cycle de vie des technologies, de la précommercialisation à la mise hors service, en passant par l'adoption, l'utilisation en contexte réel et le désinvestissement. Pour favoriser une gestion efficace de l'introduction, de l'utilisation continue et de la sortie des technologies du système, l'ACMTS va :

- collaborer avec Santé Canada, le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, l'Alliance pancanadienne pharmaceutique et l'Association canadienne des agences provinciales du cancer pour harmoniser les processus qui permettront d'accroître l'accessibilité, l'abordabilité et l'utilisation adéquate des médicaments et des dispositifs médicaux;
- travailler de concert avec les autorités de la santé pour les appuyer dans l'élaboration d'un cadre de travail pour l'approvisionnement en matériel de soins de santé et d'options fondées sur des données probantes qui contribuent à une gestion plus coordonnée et uniforme des médicaments, des tests diagnostiques et des dispositifs médicaux au Canada;
- discuter avec les intervenants clés de la création d'un cadre de travail pancanadien pour la collecte de données réelles sur l'utilisation et les

critères d'évaluation des technologies (pour permettre des réévaluations éclairées par des données pertinentes et propres au contexte);

- élaborer un cadre de travail pour la réévaluation des médicaments et des dispositifs déjà en utilisation dans le système de santé (pour faciliter la négociation des prix, mettre à jour les lignes directrices et promouvoir le désinvestissement dans les technologies qui offrent peu de valeur aux Canadiennes et Canadiens);
- élargir et améliorer le Programme de consultation scientifique pour les sociétés pharmaceutiques, notamment en offrant des conseils rédigés conjointement avec Santé Canada pour répondre à des demandes relatives à la réglementation et au remboursement;
- explorer les possibilités de prodiguer des conseils scientifiques sur les dispositifs médicaux;
- améliorer nos activités d'analyse prospective pour mieux prévoir, influencer et gérer les évolutions technologiques.

Initiative prioritaire 3 : Rendre des décisions sur mesure et fournir du soutien à la mise en œuvre

Reconnaissant que les données probantes sont appliquées dans différents contextes, l'ACMTS adoptera une approche de soutien à la mise en œuvre qui répond aux besoins des décideurs à tous les échelons du système de santé.

Nous bonifierons notre expertise en matière de politique interne, en plus de la capacité actuelle du système de santé, afin de donner des conseils politiques propres aux besoins et aux priorités des autorités de la santé.

En consultation avec les autorités de la santé, nous formerons deux équipes de soutien à la mise en œuvre additionnelles en intégrant du personnel de l'ACMTS au sein du système afin d'appuyer la conceptualisation, la participation, l'intégration et la mise en œuvre de politiques à l'échelle locale. Ces ressources seront adaptées aux contextes, aux besoins et aux préférences du système de santé.

Initiative prioritaire 4 : Élaborer un modèle élargi pour déterminer l'ordre de priorité des examens de preuves

L'ACMTS peut examiner, surveiller et évaluer, au cours de leur cycle de vie, seulement une fraction des médicaments, des dispositifs et des interventions qui se font concurrence dans le système de soins de santé. Afin d'avoir le plus grand impact possible, il est essentiel que l'ACMTS choisisse les sujets pour lesquels la fenêtre de décision est réellement ouverte et pour lesquels l'évaluation aura la plus grande valeur pour le système de santé. Pour y parvenir, nous souhaitons mettre en œuvre un processus d'établissement des

priorités plus rigoureux et inclusif qui évalue l'impact potentiel en tenant compte des politiques et des pratiques dans divers milieux.

Cette année, l'ACMTS élaborera de nouvelles approches exhaustives, inclusives et transparentes pour cibler, choisir et prioriser les sujets et appuiera les évaluations qui porteront sur les cheminements des soins de santé. Nous formerons un comité consultatif sur les dispositifs médicaux pour aider à cibler les priorités du système et promouvoir la pénétration du marché.

Nous créerons des programmes et des processus qui reflètent les priorités actuelles du système de santé, comme la santé mentale et les services en toxicomanie, les soins à domicile et communautaires, les services aux personnes âgées, et la prestation de soins aux Autochtones et aux Canadiennes et Canadiens vivant dans des régions rurales et éloignées. L'ACMTS instaurera également des pratiques qui ciblent les priorités émergentes, nous permettant d'adapter nos programmes, nos produits et nos services pour les harmoniser aux besoins futurs du système de santé.

Initiative prioritaire 5 : Renforcer l'engagement envers les cliniciens, patients, partenaires et autres intervenants

Lorsqu'une technologie est approuvée et acquise, les cliniciens décident de la manière dont ils l'utilisent et de la fréquence de cette utilisation. C'est la raison pour laquelle l'ACMTS a travaillé avec ardeur pour entretenir et bâtir des relations avec les cliniciens et les groupes de cliniciens. Pour renforcer son engagement auprès des cliniciens, l'ACMTS va :

- établir des partenariats avec des sociétés professionnelles et des organismes de réglementation qui sont bien positionnés pour promouvoir les cheminements de soins de santé fondés sur des données probantes;
- continuer à mettre en œuvre la stratégie d'engagement des cliniciens afin d'élargir sa portée auprès des cliniciens.

Il est particulièrement important de mettre les patients au cœur des processus décisionnels et de favoriser leur participation. L'ACMTS s'engage à inclure les patients dans ses processus, de l'établissement des priorités jusqu'aux recommandations finales et aux conseils, et continuera à faire évoluer et à élargir son soutien aux groupes de patients en renforçant leur capacité à jouer le rôle de partenaire de confiance. Le premier engagement de l'ACMTS est de créer un comité consultatif de patients largement représenté par la communauté de patients.

En plus des utilisateurs des technologies de la santé, l'ACMTS investira dans ses relations avec les partenaires et les étudiants en faisant ce qui suit :

- entretenir les partenariats actuels et en bâtir de nouveaux avec les organisations internationales, nationales, provinciales et locales qui croient également en l'importance de la pertinence et de l'innocuité

pour maximiser les occasions d'opérer un changement et d'avoir un impact concret;

- travailler avec nos partenaires des ETS, particulièrement ceux qui participent au Collectif pancanadien d'évaluation des technologies de la santé, afin d'offrir du soutien aux infrastructures et de commander des évaluations des données probantes et autres travaux connexes à un réseau de collaborateurs;
- élaborer une stratégie d'engagement des étudiants à l'ACMTS pour faire connaître l'ACMTS à ce public et favoriser le recrutement et les efforts de développement des capacités à long terme.

Plan financier

Outre le financement de base provenant des membres, l'ACMTS compte sur les revenus générés par les demandes d'examen de l'industrie. L'ACMTS atteindra un budget équilibré grâce à l'utilisation continue et efficace des ressources internes et externes. Les coûts d'exploitation annuels continuent d'augmenter en raison de l'inflation et les efforts visant à accroître l'efficacité et les économies de coûts demeurent une priorité pour la gestion de l'ACMTS.

Mesurer la réussite

Les initiatives prioritaires décrites dans ce plan visent à soutenir et à améliorer les activités en cours menées par l'ACMTS dans l'exécution de son mandat. Chaque année, l'ACMTS fait état de ses réalisations par rapport aux objectifs énoncés dans le plan d'affaires annuel établi pour l'exercice précédent. Cette forme d'évaluation des processus sert de mécanisme pour comprendre si et comment l'ACMTS a atteint ses objectifs déclarés pour l'année.

L'ACMTS s'est dotée d'un cadre global d'évaluation et de mesure de l'impact de ses activités qui prévoit la collecte de données qualitatives et quantitatives tout au long de l'année. Le résultat du cadre est destiné, en partie, à éclairer le processus de planification, car il identifie les réussites, de l'ampleur de l'influence qu'exerce l'Agence et de sa capacité à susciter un changement en appui de sa proposition de valeur.

L'ACMTS est en processus d'adoption d'un ensemble de mesures de performance qui seront diffusées annuellement sur notre site Web.

Produits et services

À l'appui de son mandat en tant qu'organisation d'ETS, l'ACMTS fournit un ensemble standard de programmes et de services de base aux ministères de la santé FPT participants et à leurs électeurs. Cette information sert à éclairer les décisions concernant l'utilisation optimale des produits pharmaceutiques, des dispositifs médicaux, des tests diagnostiques, des interventions cliniques et des programmes. La gamme des programmes et services de l'ACMTS comprend les éléments suivants :

Recommandations de remboursement de médicaments

Programme commun d'évaluation des médicaments (PCEM)

Le PCEM est un processus pancanadien visant à mener des examens objectifs et rigoureux de l'efficacité clinique, de la rentabilité et des données probantes liées aux patients et aux cliniciens pour les recommandations de remboursement des médicaments non liés au cancer aux régimes d'assurance-médicaments financés par l'État au Canada (à l'exception du Québec). Les régimes de médicaments utilisent cette information pour soutenir leurs négociations de prix et leurs décisions de remboursement.

Programme pancanadien d'évaluation des anticancéreux (PPEA)

Le PPEA est un processus pancanadien visant à mener des examens objectifs et rigoureux de l'efficacité clinique, de la rentabilité et des données probantes liées aux patients et aux cliniciens pour fournir des recommandations concernant les médicaments contre le cancer aux régimes de médicaments financés par l'État et aux organismes de lutte contre le cancer au Canada (à l'exception du Québec) pour guider leurs négociations de prix et leurs décisions de remboursement de médicaments.

Programmes et services de gestion de la technologie de la santé

Service d'examen rapide

Le service d'examen fournit aux décideurs canadiens en soins de santé des informations fondées sur des preuves adaptées à leurs besoins. Les rapports répondent directement aux besoins urgents des clients pour obtenir des informations qui éclaireront les décisions politiques et pratiques.

Service d'évaluation des technologies de la santé

La preuve produite dans le cadre de ce programme est diffusée à travers divers produits et services qui peuvent varier en fonction de la portée et de la complexité. Les évaluations fournissent une analyse complète des aspects cliniques et économiques d'une technologie et peuvent inclure d'autres facteurs qui examinent l'impact plus large de la technologie sur la santé des patients et le système de soins de santé. Les rapports d'ETS peuvent comprendre des évaluations de nouvelles technologies ou des réévaluations de technologies existantes. Les rapports fournissent des conclusions, mais ne comprennent pas les recommandations d'un comité d'experts de l'ACMTS.

Service d'utilisation optimale (UO)

Les projets UO comprennent des examens systématiques des preuves cliniques, des analyses de rentabilité et l'élaboration de recommandations et d'orientations. Les examens sont effectués en collaboration avec un comité ou un groupe composé d'experts en la matière, de représentants du public et d'autres intervenants de partout au Canada. Les projets d'UO sont destinés à encourager le remboursement, la prescription et l'utilisation appropriés des médicaments et d'autres technologies de la santé.

Analyse environnementale

Afin de mieux comprendre le paysage national et international, l'ACMTS mène des analyses environnementales des pratiques, processus et protocoles de soins de santé à l'intérieur et à l'extérieur du Canada. Les analyses environnementales éclairent les décideurs sur l'utilisation des technologies de la santé dans d'autres pays et aident à orienter la sélection des sujets pour certains projets de l'ACMTS.

Analyse prospective

Les produits d'analyse prospective avisent les décideurs de l'arrivée de nouvelles technologies de la santé et des technologies émergentes susceptibles d'avoir un impact sur la prestation des soins de santé au Canada. Cette information précoce appuie une planification efficace pour l'introduction de nouvelles technologies dans le système de soins de santé.

Soutien à la mise en œuvre et mobilisation des connaissances

L'ACMTS a adopté une approche intégrée du soutien à la mise en œuvre et de la mobilisation des connaissances qui est appliquée tout au long du cycle de vie du développement du produit et qui facilite la communication bidirectionnelle entre le personnel, les décideurs, les patients et les partenaires. Un certain nombre de produits et d'outils sur mesure sont développés pour aider les décideurs et transmettre les éléments de preuve en action. Ces produits et outils fournissent aux clients de l'ACMTS les informations dont ils ont besoin, lorsqu'ils en ont besoin, et de manière à ce qu'ils puissent les utiliser avec succès pour éclairer les décisions concernant la gestion des technologies de la santé.